mains contre la rage. Cette dernière et immortelle découverte a soulevé l'enthousiasme général et a déterminé cette magnifique souscription qui va contraindre M. Pasteur à venir s'installer dans le nouvel institut.

# NOUVELLES DU JOUR

### Un discours de M. Méline

Paris, 9 janvier, 11 h. 40. — Selon l'usage, M. Méline, en reprenant possession du fauteuil présidentiel, va prononcer un discours.

On assure que ce discours aura une certaine importance et contiendra de nombreuses allusions à la situation actuelle.

Dans la soirée, M. le président de la Chambre a reçu MM. Rouvier et Waldeck-Rousseau et quelques autres députés opportunistes qui ont beaucoup insisté auprès de lui, pour que son discours contînt un avertissement indirect à l'adresse du ministère.

Celui-ci pour être soutenu par les modérés devra écarter de son programme toute question irritante comme celle de la révision.

M. Méline hésite beaucoup à sortir de la réserve qui lui est commandée non seulement par la situation, mais encore par la reconnaissance qu'il doit aux radicaux qui ont voté pour lui au dernier tour de scrutin.

Dans tous les cas ces menaces plus ou moins déguisées n'auront pas d'effet avant le 27, mais après cette date, surtout si le général Boulanger est élu, le Cabinet sera attaqué, comme nous l'avons fait prévoir il y a un mois, sur la question de priorité du scrutin d'arrondissement, sur le projet de revision, et dans de semblables conditions la bataille ne peut lui être que funeste.

### La dissolution de la Chambre

Paris, 10 janvier, 12 h. 10. — Le bruit court que M. Canéo d'Ornano renouvellera demain, à la Chambre, la proposition de dissolution.

### Le général Boulanger. — Sa démission de député du Nord

Paris, 10 janvier, 12 h. 12. — La démission du général Boulanger comme député du Nord reste presque certaine, mais elle ne serait donnée que samedi après que la Commission de recensement de la Charente-Inférieure aura proclamé élu M. Duport.

Ce dernier entrerait à la Chambre en compagnie du général Boulanger et prendrait place entre lui et M. Borié, autre député boulangiste.

M. de Montaudon siégera à droite.

### L'« Intransigeant » en Allemagne

Berlin, 9 janvier. — La distribution de l'*Intransigeant* par poste est interdite en Allemagne.

### L'élection de la Somme

Nous avons reçu, dit la *Cocarde*, des renseignements du département de la Somme établissant les énormes sommes employées par le préfet, les sous-préfets du département, pour combattre l'élection du général de Montaudon.

Au moment de la vérification de l'élu du 6 janvier, le gouvernement sera mis en demeure de s'expliquer sur des faits graves de corruption électorale, imputables aux fonctionnaires de l'ordre administratif, agissant sous l'impulsion du ministre de l'intérieur.

### L'affaire Geffken

Le *Paris* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 9 janvier. — Il paraît qu'en apprenant l'arrêt de non-lieu rendu par la Chambre des mises en accusation, relatif à M. Geffken, M. de Bismarck entra dans une colère épouvantable, s'écriant qu'il était impossible de gouverner avec des magistrats assez stupides pour ne pas comprendre la raison d'Etat et qu'il trouverait bien un moyen de les assouplir et de leur ouvrir l'esprit.

» De son côté, l'empereur Guillaume se serait montré fort irrité de ce qu'il considère comme une injure personnelle, étant donnée l'approbation qu'il avait accordée au rapport du chancelier contre M. Geffken.

» Le comte Herbert de Bismarck a éprouvé l'effet du courroux impérial : « C'était votre affaire, après tout, dit-il à son secrétaire d'Etat, de prévenir ce scandale et d'empêcher qu'il rejaillisse sur moi. »

### Le prochain voyage du shah de Perse

Saint-Pétersbourg, 9 janvier. — Le shah de Perse, actuellement remis de son indisposition, entreprendra, dans le courant d'avril, un voyage à Saint-Pétersbourg et à Paris. Il arrivera dans cette dernière ville fin mai.

Il se rendra ensuite en Espagne, au Monténégro, en Grèce, en Turquie, puis visitera le littoral de l'Asie Mineure, le Caucase, les villes de Batoum, Koutais et Tiflis.

### Un terrible drame

New-York, 9 janvier. — Un drame des plus émouvants vient d'avoir lieu à Seattle-ville du Far-West : le nommé John Schaeffer, qui avait été condamné à la suite d'un attentat sur la femme d'un de ses voisins, ; James Boydola, résolut de se venger.

Au moyen de la dynamite, il fit sauter la maison de Boydola.

Mme Boydola, sa fille et deux ouvriers furent tués ; quant à James Boydola, il reçut des blessures d'une telle gravité qu'on désespère de le sauver.

Les habitants de Seattle, exaspérés, se sont emparés de Schaeffer et l'ont immédiatement lynché.

### Explosion au Palais Royal de Madrid

Madrid, 9 janvier. — On a arrêté un individu soupçonné d'avoir placé le pétard, hier, à l'intérieur du palais royal ; il a déclaré être ouvrier bronzeur et a dit qu'il s'était réfugié au palais à cause de la pluie ; il y était depuis deux heures quand le pétard a éclaté.

Ses réponses ont été souvent contradictoires.

Tous les partis politiques sont unanimes à protester contre cet attentat.

### Une mort tragique

Alger, 9 janvier. — Le bruit court à Alger qu'un médecin appelé pour donner des soins à une jeune domestique qui venait de se jeter par la fenêtre, aurait été prompt à constater la mort.

Le corps fut enlevé aussitôt et transporté à l'hospice, où l'interne de garde, sur le vu du certificat du médecin, fit déposer le cadavre dans la salle de dissection; mais la malheureuse femme, qui n'était point morte, se ranima pendant la nuit, ne sachant où elle se trouvait; elle se leva, et après avoir fait quelques pas, vint se heurter dans l'obscurité à un cadavre déposé dans la même salle.

Prise de terreur, elle se mit à pousser des cris terribles qui malheureusement ne furent pas entendus tout de suite.

Quand enfin on vint à son secours, la pauvre fille était devenue folle, et malgré les soins qu'on lui a prodigués, elle expira quelques heures après cette scène épouvantable.

Tels sont les bruits qui circulent à Alger et qu'il ne faut enregistrer que sous réserves.

### Le général Delebecque

Paris, 9 janvier. — Le général Delebecque, commandant le 19e corps d'armée d'Algérie, venu à Paris, pour assister aux opérations de la commission de classement, a été avant-hier la victime d'un accident qui eût pu avoir de graves conséquences.

Il était allé rendre visite à un de ses amis, avenue de l'Opéra, lorsque, en sortant, il rencontra dans l'escalier une dame, devant laquelle il s'effaça pour lui livrer passage. Dans ce mouvement, son pied glissa et le général tomba de la hauteur d'un étage. Relevé aussitôt, le général fut transporté au Grand-Hôtel, où il était descendu chambre 267. Les médecins appelés constatèrent que le poids du corps avait porté sur l'épaule gauche et que la clavicule était fracturée. Le général Delebecque est d'une robuste constitution. Non seulement il s'est refusé à s'aliter, mais encore hier matin il a revêtu son uniforme, et, le bras en écharpe, il s'est rendu à la Commission.

# L'INDUSTRIE LAINIÈRE EN RUSSIE

Suivant le journal russe de St-Pétersbourg plusieurs éleveurs de la Russie se proposent d'établir à St-Pétersbourg un peignage et une filature de laine pour exporter à l'étranger des laines peignées et filées. Il y a quelques années, il existait ici une fabrique de ce genre sous le nom de manufacture de Nicolaï qui plus tard fut transformé à Moscou et dut là bientôt cesser. L'intention de remonter une fabrique de ce genre à St-Pétersbourg est amenée parce que la demande de l'étranger de laines brutes de Russie diminue d'année en année.

# ABSORPTION PAR LA LAINE

## des acides, des alcalis et des sels

(Traduit du *Textil Manufacturer*)

II

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 10 janvier

### Absorption de l'acide hydrochlorique

On a opéré dans les mêmes conditions que pour la *série précédente d'expériences.*

| Acide employé | Ac. laissé en sol. | Ac. absorbé | Indicateur |
|---|---|---|---|
| 7.94 pour cent | 4.84 | 3.10 | Phenolphthalein |
| 15.88 » | 6.75 | 9.13 | » |
| 23 81 » | 11.97 | 11.85 | » |

Une nouvelle quantité de laine a été soumise à l'action des mordants avec 7,94 pour cent d'acide hydrochlorique, qu'on a ensuite fait disparaître en faisant bouillier plusieurs fois.

| | Par K O H Phenolphthalein | Par A N O |
|---|---|---|
| Quant. d'ac. libre laissé en sol. | 4.83 p. cent | 5.00 p. cent |
| 1re ébullition . . . . . | 1 29 » | 1.35 » |
| 2e » . . . . . | 0.55 » | 0.67 « |
| 3e » . . . . . | 0.37 » | 0 38 » |
| 4e » . . . . . | 0.12 » | 0.18 » |
| 5e » . . . . . | 0 06 » | 0.17 « |
| 6e » . . . . . | neutre » | 0.02 » |
| Total de l'acide sorti . . | 2 39 » | 1.78 » |
| Quant. d'ac. employé d'abord . | 7.94 » | 7 94 » |
| Laissé en solution ou absorbé. | 7.32 » | 7 78 » |
| Absorbé ou neutralisé. . . | 0 72 » | 0.16 » |

III

### Absorption de la potasse caustique

| Alcali employé | alcali lais. en sol. | alcali combiné | Indicateur |
|---|---|---|---|
| 1 p. cent | 0.53 p. cent | 0.42 p. cent | Methyl orange |
| 2 1/2 » | 1.31 » | 1.16 » | » |
| 5 » | 2.65 » | 2 95 » | » |

Une autre quantité de laine a ensuite été bouillie avec 2 1/2 pour cent K O H, légèrement lavée et soumise à l'eau bouillante.

| | |
|---|---|
| Quantité de K O H laissé en solution . | 1.38 pour cent |
| 1re ébullition . . . . . | 0.49 » |
| 2e » . . . . . | 0.28 » |
| 3e » . . . . . | 0 13 » |
| 4e » . . . . . | 0 11 » |
| 5e » . . . . . | 0.07 » |
| Total K O H absorbé. . . . | 1.11 » |
| Au total K O H employé . . . | 2 50 » |
| K O H laissé en solution et absorbé | 2 49 » |
| K O H toujours absorbé ou neutralisé . | 0.01 » |

On a obtenu un résultat curieux en faisant bouillir la laine avec 10 pour cent de son poids de sulfate de magnésie. La solution devint alcaline, au fait son alcalinité était équivalente à 0.52 pour cent M3O. Il serait difficile de conjecturer quelles réactions ont eu lieu, mais le résultat est intéressant, ne serait-ce que comme une nouvelle preuve de la grande affinité de la laine pour l'acide sulfurique.

La laine bouillie dans une solution de 10 pour cent de tartre (chimiquement pur) a laissé 5.6 pour cent dans la solution et absorbé 4.4. 0.12 seulement ont pu être absorbés en bouillant dans de l'eau distillée. L'estimation du tartre a été faite avec la potasse caustique et le phenolphthalein comme indicateur.

(*A suivre*).

# BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

### Le commerce du Mexique

Les relations commerciales avec le Mexique tendent à prendre depuis quelque temps un développement marqué, et nous croyons que les quelques données statistiques suivantes, relatives au commerce général de ce pays pourront être consultées avec intérêt. L'exportation des produits mexicains (en piastres mexicaines) a été, de 1881 à 1886, en moyennes, de 41.586.989 ; en 1886, de 43.647.717, et en 1887, de 49.119.930, les métaux précieux y comptant respectivement pour 28.769.232, 29.906.400, 33.560,503, et laissant pour tous les autres produits: 12.817.757, 13.741.316 et 15.631.427. L'importation a atteint en 1885 le chiffre de 45.007.582,73 et en 1886 celui de 45.706.439,62.

Le tableau suivant donne l'augmentation ou la diminution des six principaux pays importateurs :

| | 1885 | 1886 | En plus | En moins |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis. | 19.618.340 | 29 717.646 | 1.172.306 | » |
| Angleterre. | 13 969 178 | 10.441 974 | » | 3.467.204 |
| France . | 5.725.245 | 7.807 516 | 2 082.270 | » |
| Allemagne. | 5 016.168 | 4·337 940 | » | 738.228 |
| Espagne . | 1.979 894 | 2.075.654 | 1.095 758 | » |
| Belgique . | 290.070 | 378.204 | 88 134 | » |

Si, d'après ce tableau, fourni par l'administration des finances mexicaines, l'Angleterre et l'Allemagne ont vu leur importation dans ce pays diminuer d'une façon assez sensible, pour la première de ces puissances surtout, la France et les Etats-Unis ont vu la leur augmenter dans les mêmes proportions.

### MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 9 janvier.

(*De notre correspondant particulier*)

*Laines.* — Le disponible a été l'objet aujourd'hui d'assez fortes demandes; on a enregistré 122 b. Algérie suint à 87,50, il y a encore d'autres affaires en *suspens entre autres une forte partie de Pérou suint.* A terme le marché est toujours dans une situation très-ferme. Les ventes ont été nulles aujourd'hui mais hier soir après la cote on a encore pu traiter 350 b. Les prix ont subi en clôture une hausse de 2 fr. pour le courant et de 0,50 c. sur les autres mois. Les importations comportent 10 b. de Montevideo via Bordeaux. Voici le détail des ventes :

Disponibles. — 122 b. Algérie suint 87,50.

A terme. — Hier, 100 b. mars 157,50 ; 100 b. avril 157,50 ; 150 b. septembre 158. Aujourd'hui, nulles.

*Cotons.* — Le disponible est calme mais les prix sont toujours fermement tenus par les détenteurs, la filature a passé quelques ordres mais ils sont peu importants. En livrable on a fait quelques affaires sur échantillon par steamer en mer entre autres du low-middling Louisiane à 68 fr. A terme le marché est très-actif et les affaires enregistrées assez importantes. Les prix après quelques fluctuations clôturent en hausse de 0,25 mais la plupart des ventes ont été traitées au-dessous de la cote. Les transactions se répartissent de la façon suivante :

Disponibles : 8 b. Allen-Seed, 75 ; 42 b. New-Orléans, 74 à 74.50 ; 136 b. dito, à livrer, 55 à 75 ; 50 b. Texas, 71.50 ; 110 b. Georgie, 63 à 66.50 ; 10 b. Western, 53 ; 200 b. Oomra, 50.

A terme : hier, 100 b. avril. Aujourd'hui, 550 b. janvier, 64 3/8 à 64 5/8 ; 100 b. mars, 64 1/8 ; 500 b. mai, 64.25 à 64.50 ; 200 b. août, 64 5/8 à 64.75 et 100 b. septembre, 64.75.

*Indigos.* — Marché calme tant pour le disponible que pour le terme. La cote est inchangée.

*Bois de teinture.* — Les campêches ont eu la vente de 50 tx. Aquin à livrer à 9 62 1/2.

### *Laines*

Buenos-Ayres, 8 janvier.

Agio sur l'or 49 1/2 0/0.

Buenos-Ayres, 7 janvier.

*Laines.* — Marché ferme. Cotations du jour : laines à fabrique supra fr. 4,95, dito genre Lusace fr. 4,65, laines à peigne supra fr. 4,95, dito pour trame fr. 4,70, dito pour les termes à Anvers fr. 4,40 ; — laines d'agneaux supra 1re tonte pour mélanges fr. 4,20. le tout franco pour ports européens, y compris 5 0/0 de commission, sans frais de lavage. Ventes depuis le 15 octobre 70,000 balles. Stock actuel 5,500 balles.

Le Havre, 10 janvier.

Il a été traité en disponible, 41 balles Pérou, en suint et 8 b. Russie dito, à prix tenu secret.

Anvers, 10 janvier.

Il a été traité, en disponible, 58 balles Plata.

Marseille, 8 janvier.

On a vendu 22 balles Turkestan B L, à fr. 150 ; 72 b. Georgie lavée, de fr. 140 à 175 et 24 b. Oran, suint, à fr. 75.

### *Mouvement maritime lainier*

Le steamer *Rubens*, est arrivé à Liverpool le 7 janvier venant de Montevideo et Buenos-Ayres.

Le steamer anglais *Zaandam* est arrivé à Montevideo le 3 janvier venant de Amsterdam.

Le steamer anglais *Heldegarde*, est arrivé à Montevideo le 3 janvier venant de Liverpool.

Le steamer anglais *Queen-Elizabeth* allant de Bombay à Dunkerque, avec cotons et des marchandises a suivi de Pord-Said le 5 janvier.

Le steamer français *La Martinique*, partira d'Alger le 10 janvier pour Bordeaux et Dunkerque avec laines et des marchandises.

Le steamer français *Le Morbihan*, venant d'Alger et Oran, est arrivé à Dunkerque le 9 janvier avec laines et des marchandises.

Le steamer français *Hindoustan*, est arrivé à Marseille le 8 janvier, venant de Buenos-Ayres et Montevideo.

Le steamer français *Orénoque* allant de Bordeaux à La Plata, a touché à Lisbonne le 7 janvier.

Le steamer anglais *John-Elder* est parti de Montevideo le 6 janvier pour Pauillac et Liverpool.

Le steamer anglais *Asiatic* allant de Anvers à Buenos-Ayres a suivi de La Palma le 7 janvier.

Le steamer français *Santa-Fé*, arrivé au Havre, venant de La Plata, est porteur de 200 balles laine, chargées à San-Pedro, 350 balles dito chargées à San-Nicolas, 184 balles dito chargées à Buenos-Ayres et 30 balles dito chargées à Montevideo, le tout pour Dunkerque.

Le steamer français *Ville de Tarragone* allant de Dunkerque en Algérie, a touché au Havre le 9 janvier.

Le steamer anglais *Fallo of-Invermaïd* allant de *Bombay à Dunkerque avec cotons et des machandises* a suivi de Malte le 7 janvier.

Le steamer anglais *Copernicus* est parti de Nouvelle-Orléans le 3 janvier pour Dunkerque et Liverpool avec cotons.

Le steamer français *Le Morbihan*, arrivé à Dunkerque, venant de l'Algérie est porteur de 2,120 balles laine.

### *Marchés allemands*

Berlin, le 9 janvier.

(*De notre correspondant particulier.*)

D'après un avis que nous recevons, la bourse de Berlin pour les opérations de peignés à terme sera ouverte le 12 janvier.

Leipzig, 8 janvier.

Les affaires en peignés et blousses ont été très calmes, les prix sont fermes. La première vente publique de blousses aura lieu le 24 janvier.

### *Marchés anglais*

Manchester, 8 janvier.

*Tissus et filés.* — Les filés d'exportation font en demande limitée, toutefois les prix sont très fermes et les filateurs ne montrent que peu de disposition à vendre. En filés convenables pour la consommation, les numéros moyens de twist et weit sont tenus en hausse de 1/32 par liv. ster., mais à cette avance les fabricants n'ont pas beaucoup acheté. Les tissus ne dénotent pas d'amélioration, les articles convenables pour l'Orient sont plus fermes, toutefois la demande est moins active et les acheteurs offrent rarement une fraction de plus que les cours antérieurs. Les tissus lourds sont calmes mais fermement soutenus en valeur.

# PERFECTIONNEMENTS INDUSTRIELS

### Nouvel appareil pour laver, teindre, sécher, etc., des matières textiles

de M. Schmidt

Cet appareil est caractérisé par un ou plusieurs vases de forme cylindrique ou autre, disposés dans une cuve et munis d'un fond perméable simple ou multiple au-dessous duquel se meut une roue à ailettes, de façon à produire un mouvement continu et circulaire du liquide dans les vases afin d'exposer les matières à traiter à l'action de ce liquide.

# ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES

NORD. — *A la préfecture.* — Le mercredi 16 janvier, 2 h. — Fournitures diverses et habillements. 1er lot. — Tapis et guipures pour rideaux, stores. — Dépense évaluée à 1,128. — Caut., 40. — 2e lot. — Habillement des huissiers, des garçons de bureaux et des hommes de peines, pendant les années 1889, 1890 et 1891. — Dépense évaluée, à 4,320. — Caut., 145.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces concernant ces fournitures chez le régisseur de la préfecture.

*Ministère de la guerre.* — Le mercredi 16 janvier 3 h. — Subsistances militaires. — Réparations des sacs et objets en toile du service des subsistances militaires dans les places de Paris, Billancourt et Vincennes, en 1889 1890 et 1891.

Les quantités approximatives d'effets ou objets à réparer annuellement sont : sacs règlementaires, 112.000 ; sacs hors types, 17.000 ; balles, 32.000 ; couches grandes, 20 ; couches petites, 10 ; blouses grises avec collet, 100 ; blouses grises sans collet, 20 ; Pantalons gris, 20 ; Pantalons de chauffeurs, 5,000 ; Bourgeron, des chauffage, 5 000 ; Cottes de boulangers, 1,060 ; Torchons et essuie mains, 10 ; Vestes de travail, 10 ; Tabliers de bouchers, 10 ; Prélarts grands, 28 ; Prélarts petits, 20.

Le cahiers des charges relatif à ces fournitures est déposé dans les sous-intendances de Paris (1er service, Vincennes, Versailles), et à la manutention militaire de Billy (quai de Billy, n° 18). Les types des effets et objets à réparer sont déposés dans ce dernier établissement où le public peut en prendre connaissance.

SUBSISTANCES MILITAIRES. — PARIS. — Le 16 janvier. Réparations des effets de toile.

PARIS. — Le 28 février. — Préparation de la toile à prélats.

SERBIE. — L'administration des équipements militaires, à Belgrade, adjugera : le 18 janvier, 100,000 m. toile américaine ; le 23 janvier, 60,000 m. toile pour doublure ; 25 janvier, 30,000 m. toile pour paillasses ; le 27 janvier, 2,000 m. coton atlas ; le 31 janvier, 15,000 tentes ; le 3 février, 15,000 sacs à pain.

# CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

SESSION EXTRAORDINAIRE

*du mercredi 9 janvier 1889*

Le Conseil général du Nord s'est réuni aujourd'hui en session extraordinaire, ainsi que nous l'avons annoncé, pour délibérer encore une fois sur la question des chemins de fer départementaux à voie étroite. Nous avons exposé dans notre dernier numéro l'avis émis à ce sujet par le Conseil d'Etat et les conclusions du rapport présenté par le préfet Saisset-Schneider à l'assemblée départementale.

Il y a deux séances : une le matin, à 11 heures; l'autre dans le courant de l'après-midi.

### LA SEANCE DU MATIN

La séance du matin est présidée par M. Seydoux, vice-président, assisté de M. Dubois, secrétaire. Le préfet Saisset-Schneider assiste à la séance.

Le président procède à l'appel nominal, qui constate la présence d'environ cinquante conseillers. Plusieurs d'entre les absents ont adressé des lettres d'excuses.

Le Conseil donne au préfet acte de la lecture du décret présidentiel convoquant l'assemblée départementale en session extraordinaire.

Le président, proposant de renvoyer aux bureaux compétents les questions soumises au Conseil, une discussion assez confuse s'engage à ce sujet.

Il est finalement décidé, conformément à l'avis exprimé par M. Ernest Legrand, de renvoyer ces questions à l'ancienne Commission spéciale des chemins de fer départementaux, présidée par M. Trystram et ayant M. Outters, (de Steenvoorde) comme rapporteur.

La séance est levée à onze heures et demie, et la Commission spéciale se réunit immédiatement pour tsatuer sur le rapport préfectoral.

### LA SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 3 h. 45, sous la présidence de M. Seydoux, assisté de M. Dubois, secrétaire.

Quarante-cinq conseillers environ sont présents.

M. Pierre Legrand s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, retenu à Paris par les travaux du ministère.

M. Outters (de *Steenvoorde*) donne lecture du rapport au nom de la Commission.

La Commission propose au Conseil d'adopter les conclusions présentées par le préfet, et croit devoir témoigner à M. Gruson, ingénieur en chef, toute sa reconnaissance pour le soin et le dévouement qu'il a apportés dans cette affaire.

Le préfet dit qu'il a provoqué une session extraordinaire au Conseil général pour ne pas retarder l'exécution des lignes déjà concédées.

M. Claeys rappelle à l'attention du Conseil général le vœu qu'il a émis dans la séance du 16 août 1888.

M. de Carpentier dit que le Conseil d'Etat paraît ému à l'idée que nos lignes ne sont pas pratiques. Cette crainte se dissiperait s'il connaissait l'excédent des recettes sur les dépenses faites en 1886 par la Société des chemins de fer économiques du Nord.

L'orateur a la conviction que les lignes projetées rapporteront plus de 3,000 francs par kilomètre et coûteront des sacrifices minimes.

Il propose une légère modification à deux articles du cahier des charges ; il s'agit du chauffage des wagons et du transport des chiens.

M. des Rotours reconnaît très bien que quand une question est votée par le Conseil général il est du devoir de tous les membres de s'associer à la délibération de leurs collègues.

Mais il propose le retranchement de l'article 1er du cahier des charges.

M. Trystram. — La commission a été unanime à accepter cet article.

M. Basquin combat la proposition de M. de Carpentier relative au chauffage des voitures. On prétend que le Conseil général ne peut pas rectifier chaque année le contrat passé avec la compagnie concessionnaire.

M. des Rotours demande la division du vote.

La première partie du rapport est adoptée par main levée sans opposition.

La seconde partie, relative à la délégation à donner à la commission départementale, est également adoptée à une forte majorité.

Le Conseil général vote des remerciements à M. l'ingénieur en chef Gruson.

La séance est levée à 4 h. 30.

**Situation météorologique.** — Roubaix, 9 janv. — Hauteur barométrique : 765. — Température : 7 heures du matin, 3 degrés au-dessous de zéro : une heure du soir, 1 ; 5 heures du soir, 2 degrés.

Paris, 9 janvier. — Le changement de temps annoncé se produit ; les vents du sud dominent et un réchauffement général a lieu sur nos régions. Le minimum barométrique des Iles-Britanniques persiste et le baromètre est en baisse générale sur la France, les Baléares et l'Algérie ; en même temps, les fortes pressions s'établissent sur le Nord-est de la Russie. On signale des pluies sur les Iles-Britanniques, nos côtes de l'Océan, en Provence et en Tunisie.

La température se relève encore dans l'ouest du continent et sur la Baltique; elle était ce matin de — 12 degrés à Haparanda, Moscou, 0° à Copenhague, 2 à Paris, 5 à Limoges, Perpignan, 10 à Saint Mathieu et Alger.

En France, le froid qui règne depuis le 2 janvier cesse et le temps devient doux et pluvieux.

Hier, à Paris, ciel nuageux.

Température : Maxima, 8 degrés 5; minimum, — 1 degré.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**L'amiral Parrayon.** — Par décision présidentielle en date du 8 janvier 1889, rendue sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, M. le contre-amiral Emile Parrayon, a été nommé à l'emploi de major général de la marine, à Toulon.

Le contre-amiral Parrayon est, on le sait, notre concitoyen. Son père représenta le canton de Lannoy au Conseil général du Nord.

**Cercle du Commerce de Roubaix.** — L'administration du cercle du commerce a décidé qu'un bal sera donné le samedi 9 février prochain, à huit heures et demie, dans les salons du cercle, aux sociétaires et à leur famille.

Les personnes étrangères à la ville pourront être invitées par les sociétaires, qui devront envoyer aux administrateurs, les noms et domiciles des personnes pour lesquelles ils désirent recevoir des invitations.

**Le suicide d'un Lillois à Roubaix.** — Vers deux heures, les parents de M. Deneuville, prévenus par un agent de police, ainsi qu'un de ses amis, M. Smaghe, demeurant rue Solferino, 300 à Lille, sont arrivés à Roubaix. Ils se sont rendus à la morgue de l'hôtel-Dieu où ils ont reconnu le cadavre.

M. J. Deneuville appartenait à une honorable famille; il était, paraît-il, capitaine dans l'armée territoriale. Il avait été employé, pendant bien longtemps, dans la maison de M. Calimet, et celui-ci, s'étant retiré des affaires, avait cédé sa maison à son employé, de qui il était très satisfait.

Le commerce avait perdu l'importance de jadis et M. Deneuville en éprouvait beaucoup de peine. Il ne s'en plaignait à personne, mais il paraissait toujours très ennuyé !

M. Deneuville était parti de la rue de Paris, lundi, vers une heure et demie de l'après-midi, sous prétexte d'aller prendre son dîner. Il avait sur lui une montre et une chaîne en or, qu'il ne quittait jamais. Cette montre et cette chaîne n'ont pas été retrouvées. Il est probable qu'il a vendu ces objets afin d'avoir quelque argent, pour se rendre à Roubaix.

Le cadavre sera probablement remis à la famille qui le réclame.

**Misère et honnêteté.** — Lundi, un avis inséré dans le *Journal de Roubaix* annonçait qu'une boucle d'oreille, un brillant de grande valeur — plusieurs milliers de francs — avait été perdue à la sortie de l'église Saint-Martin.

C'était dans l'église même que le brillant était tombé. Mercredi matin, une pauvre femme l'a trouvé en sortant de la messe et elle s'est empressée de le reporter à la propriétaire Mme M...G. . Elle en a reçu une forte récompense en même temps que des remerciements mérités.

Cette brave ouvrière se nomme Mme J.-B. Lefebvre et demeure au chemin de la Makellerie, maisons Carlos Cordonnier; elle est mère de sept enfants et son indigence est extrême. Nous sommes heureux d'avoir parfois de tels traits à enregistrer.

**Ce que fait le hasard.** — L'autre jour, une dame, femme d'un de nos plus honorables concitoyens, entre dans un magasin de la rue du Curé. La marchande s'empresse vers elle en lui disant : « Madame, nous terminons de préparer ce que vous avez bien voulu faire chercher par votre domestique. Il va vous porter les marchandises dans un instant. »

Stupéfaction de la dame qui n'a rien demandé, qui n'a pas envoyé son domestique et qui ne sait pas ce qu'on lui veut.

Dans le fond du magasin, un quidam paraissait bien affairé dans le choix et la mise en paquet des marchandises disposées sur le comptoir.

Il lui fallut s'expliquer et il dut avouer qu'il n'était qu'un vulgaire filou qui avait abusé du nom de la dame dont la venue inattendue avait dérangé ses petites combinaisons.

On a eu l'extrême bonté de le laisser partir, après qu'il eut protesté qu'il ne recommencerait plus.

**Un accident** s'est produit mercredi, vers sept heures du soir, dans la maison de M. J.-Bte Gondron, fondeur, rue de l'Ouest. Un jeune apprenti âgé de douze ans, M. J.-B. Delestraint, dont les parents habitent rue de l'Epeule, cour Mathieu, est tombé dans un réservoir d'eau chaude situé au milieu de la cour de l'établissement.

Les cris poussés par le petit malheureux ont attiré l'attention des ouvriers qui se sont portés aussitôt à son secours. M. le docteur Butruille lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Les brûlures du jeune Delestraint sont assez graves surtout à la jambe droite où la peau est presque complètement enlevée. On espère cependant le sauver.

**Malades sur la voie publique.** — Mercredi vers dix heures du soir, un menuisier de Wattrelos, M. X..., habitant le quartier du Laboureur, a été frappé d'une attaque d'épilepsie dans la rue de l'Ommelet. Des passants l'ont relevé presque aussitôt et l'ont transporté dans un estaminet où il a reçu les soins de M. Dujardin, médecin. Il a été ensuite admis à l'Hôtel-Dieu.

— Un coiffeur de Tourcoing, M. Louis Daveignant, âgé de 18 ans était venu à Roubaix mercredi soir pour rendre visite à son frère, lorsqu'arrivé dans la rue Ma Campagne il fut subitement atteint d'aliénation mentale. M. le docteur Noyon le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

**Arrestation d'un expulsé.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi vers deux heures du matin, des agents en patrouille rencontrèrent dans la rue de la Halle, un homme qui était complètement ivre. Ils l'interrogèrent et le reconnurent pour un expulsé, M. J.-B. Jacob, âgé de cinquante-cinq ans. Il a été conduit au dépôt.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de notre quatrième page intitulée : *Très jolie maison à louer.* 36421 —18577

**Les arbres fruitiers.** — Les personne qui désireront des renseignements sur la conduite des arbres fruitiers, les trouveront dans le traité d'arboriculture de M. Griffon, professeur en chef à l'école d'arboriculture de Tournai. Ce traité vient de paraître en deuxième édition; on peut se le procurer à la librairie du **« Journal de Roubaix »**, 17, rue Neuve.

AVIS IMPORTANT. — La **Maison SONNEVILLE** est la seule qui, par des procédés spéciaux, teint les étoffes de laine noire, châles longs de deuil, **en toutes nuances** S'adresser à la succursale : **14, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.** 34526

## TOURCOING

**Le mouvement de la population pendant l'année 1888.** — Les naissances, en 1888, se répartissent ainsi :

Enfants légitimes, garçons, 1,001 ; filles, 956.
Enfants naturels reconnus, garçons, 12 ; filles, 7.
Enfants naturels non-reconnus, garçons, 65 ; filles, 71.

Soit un total de 2,112 naissances. Les naissances doubles ont produit 29 garçons et 31 filles.

Mariages : Entre garçons et filles, 377 ; garçons et veuves, 27 ; veufs et filles, 15 ; veufs et veuves, 23. Ensemble : 432 mariages.

On a enregistré 2 divorces en 1888.

Décès : *garçons, 431 ; filles, 422 ; hommes mariés*, 171 ; femmes mariées, 161; veufs, 81; veuves, 106. Au total 1392 décès.

Le nombre d'enfants morts-nés, non compris dans le nombre des naissances, est de 118.

Les naissances étant de 2112, et les décès de 1392, la différence au profit des naissances est de 720.

Nous indiquons simplement ces résultats sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

**La Société tourquennoise de Gymnastique et d'Armes** étant autorisée par l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1888, commencera à fonctionner réglémentairement du 1er janvier 1889.

Une réunion se tiendra dans la grande salle du *Café Leclercq*, coin de la rue Desurmont, le jeudi 10 janvier prochain, à 8 heures 1/2 précises du soir.

Il sera procédé, dans cette séance, à la lecture du règlement, à la constitution définitive de la société et à la nomination du Comité.

Les membres présents à cette réunion seront seuls exemptés du droit d'entrée de 5 francs.

**La rue des Poutrains**, si calme d'habitude, était mise en émoi, mardi vers neuf heures et demie du soir, par des cris auxquels se mêlaient le bruit de coups violents donnés dans des fenêtres et le cliquetis de verres qui se brisaient sur le sol. L'auteur de ce tapage et de toutes ces déprédations était un sieur C. L. M..., journalier, à qui un cabaretier avait refusé de donner à boire et qui se vengeait de sa déconvenue sur les fenêtres et la porte vitrée de l'établissement.

On nous dit que ce M... est un expulsé toléré ; il a une singulière façon de reconnaître la faveur qu'on lui a faite de demeurer en France.

**Un jeune vaurien de 11 ans**, Pierre Cornard, a été surpris, mercredi matin, par M. Hennache, boucher, rue Dubuchy, au moment où il tentait d'enlever le contenu du tiroir de comptoir.

Ce gamin n'est pas à son coup d'essai : il a avoué avoir volé; il y a une quinzaine de jours, de la viande chez le même M. Hennache et chez M. L. Dupont, boucher, rue de Lille.

Il a déjà été condamné pour vol : ces nouveaux méfaits le conduiront de nouveau en prison.

**Un mendiant** de profession, Henri Dartois, âgé de 55 ans, a été arrêté rue Nationale, mardi soir, au moment où il se livrait à l'exercice de sa peu honorable profession.

# LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

## LILLE

**Ainsi** que nous l'avons annoncé, la Société industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle pour la distribution des récompenses le dimanche 20 janvier, à deux heures, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel du Maisniel, rue des Jardins, 29.

---

FEUILLETON DU 11 JANVIER. — 70 —

# DACOLARD ET LUBIN

(Suite du Parricide)

PAR A. BELOT ET J. D'AUTIN

## DEUXIÈME PARTIE

XXX

— Eh bien, après ?

— Tu ne m'en as pas voulu ?

— Ah ! ah ! fit Dacolard en riant, est-il simple. Et pourquoi diantre t'en aurais-je voulu ? Tu reconnais l'assassin de ta mère qui passe dans la rue, tu cours à lui et tu lui poses la main sur le collet. C'est tout naturel, et il n'y a pas de fils qui n'en eût fait autant, moi tout le premier !... — A qui la faute ? continua Dacolard ; à moi seul, à moi qui, là-bas.... tu sais, dans cette plaine, quand tu t'es élancé sur moi, armé de ton couteau... ne t'ai pas serré et enlevé dans mes bras, en te criant : « Mon fils ! tu es mon fils ! » Ah ! ce cri, je l'ai senti dans ma gorge, et je ne sais comment je l'ai contenu. Car tu venais de m'apprendre, sans t'en douter, que tu étais mon fils. Et comprends-tu ma joie ? toi, que je venais de voir si beau, si courageux, osant m'affronter et soutenant mon regard... Ah ! j'en ai frissonné jusqu'aux moelles, et je ne doutais pas que ce fût cela, d'être père. C'est une chose bien forte et bien douce !... Bon ! voilà que j'en suis comme attendri Viens ici, voyons ! Tu as les bras libres, toi.. et ce baiser, que j'ai retenu alors... donne-le-moi...

Laurent tressaillit.

— Non ! s'écria-t-il avec force, je n'